



• FRAB ALPC •

N°1
AOÛT 2016

WWW.PENSER-BIO.FR
WWW.BIO-AQUITAINE.COM

territoires BIOLOGIQUES

LE MAGAZINE RÉGIONAL DU RÉSEAU BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE



P4 **DOSSIER SPÉCIAL**

LA BIO DANS LES PROJETS

DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAUX

P. 11 **NOTRE CANTINE À L'HEURE DE LA BIO**

MOINS DE GASPILLAGE,

PLUS DE BIO !

Ce numéro de Territoires Bio Logiques est le premier depuis la création de la nouvelle grande région..

Les 3 régions historiques de notre réseau, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se sont associées pour former la FRAB ALPC (fédération régionale de l'agriculture biologique) .

Nous avons transformé cette contrainte gouvernementale en opportunité de pouvoir renforcer nos compétences, coordonner nos actions, mutualiser nos outils afin de permettre un développement durable sur ce grand territoire de 84 000 km².

Cette nouvelle grande région est un espace de vie partagé entre ruralité et urbanité : 1ère région agricole de France tandis que 10 agglomérations ont plus de 100 000 habitants. Grâce à sa diversité de paysages, son patrimoine culturel et historique, sa gastronomie, la région accueille environ 27 millions de touristes.

Chaque jour, un nouveau reportage, de nouveaux témoignages nous prouvent que les citoyens veulent pouvoir se réapproprier la qualité de leur alimentation, s'assurer de la qualité de l'eau qu'ils boivent, de la qualité de l'air qu'ils respirent. Comment répondre à ces exigences d'une alimentation saine ?

Notre agriculture, d'une formidable diversité, doit et peut évoluer en phase avec la société.

Nous croyons que l'Agriculture Biologique, par ses effets transversaux, apporte des outils et des réponses aux enjeux actuels : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, l'épanouissement et le bien être des êtres humains. Elle est par conséquent un formidable outil pour le développement économique et donc attractif de notre territoire.

Les collectivités territoriales, quels que soient les échelons (communes, département, intercommunalité..) disposent de compétences et d'outils pour mettre en place des politiques transversales de développement durable dans lesquels l'AB trouve tout son sens : Agenda 21, Plan Climat Énergie Territorial, Aménagement foncier, protection des ressources et des milieux naturels ...

Notre réseau développe et propose de nombreux outils innovants afin d'accompagner les collectivités dans leur politique territoriale. Ces outils ont fait leur preuve, et de nombreux exemples seront développés dans ce numéro.

Pensons à la formidable attraction de nos 700 km de côtes, à notre gastronomie de qualité, à notre alimentation saine, à notre vignoble, à l'extraordinaire biodiversité de nos paysages, au bien être des citoyens dans leur espace de vie et de travail.

Alors continuons d'agir à la préservation de notre eau, de notre air, de notre alimentation, de nos lien sociaux. Soyons cohérents, soyons logiques, soyons Biologiques.

SYLVIE DULONG

PRÉSIDENTE D'AGROBIO GIRONDE
ADMINISTRATRICE FRAB ALPC



les actus



UN NOUVEAU NÉ AVEC DES AMBITIONS FORTES

Le 30 novembre 2016 s'est tenue à Bordeaux l'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle Fédération Régionale d'Agriculture Biologique d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (FRAB « ALPC »). Les 14 structures de développement de l'agriculture biologique de la nouvelle région ont souhaité s'organiser afin d'être force de représentation, de concertation et de proposition à la nouvelle collectivité régionale. La FRAB « ALPC » prévoit d'ouvrir ses statuts à des partenaires à vocation interprofessionnelle, organismes économiques, organisations ou personnes physiques issues de la société civile et adhérant à l'objet de l'association... Aujourd'hui, la région Nouvelle Aquitaine compte avec plus de 4700 producteurs et de 2100 entreprises biologiques. La FRAB « ALPC » oeuvre pour le développement de la production biologique sur l'ensemble du territoire afin que la Nouvelle Aquitaine soit un exemple de développement territorial cohérent au service de ses habitants et de son environnement.



sommaire

LES ACTUS DE LA BIO.....	2
DU CÔTÉ DES INNOVATIONS.....	3
DOSSIER SPÉCIAL.....	4
NOTRE CANTINE À L'HEURE DU BIO.....	11
ZOOM SUR UN TERRITOIRE.....	14

En couverture : visite de ferme en Dordogne, évènement dans le cadre de la campagne nationale "Manger bio local, c'est l'idéal"



BIO ET LOCAL : LA SOLUTION IDÉALE

Du 17 au 25 septembre 2016 le réseau national d'agriculteurs biologiques lance la 4ème édition de la campagne « Manger bio et local c'est l'idéal ». Le bio et le local ne s'opposent pas, bien au contraire ils se complètent. La consommation d'aliments locaux réduit le nombre d'intermédiaires, diminue les transports polluants et contribue activement à renforcer la vitalité économique de nos territoires. Toutefois les méthodes de production de ces aliments locaux ont également un impact sur l'environnement. Consommer bio et local est doublement intéressant !

En savoir plus : <http://bioetlocalcestlideal.org/>



DES LÉGUMINEUSES DANS VOS ASSIETTES ET DANS VOS CHAMPS !

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré 2016 l'année internationale des légumineuses afin de mieux faire connaître ces cultures essentielles pour favoriser la durabilité de l'agriculture et la nutrition. Pourquoi les légumineuses sont si importantes ? Elles ont un rôle potentiel à jouer dans l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique. A niveau nutritionnel les légumineuses aident à lutter contre l'obésité et dans la gestion des maladies chroniques, elles remplacent les protéines animales avec un impact moindre sur l'environnement. Au niveau agricole les légumineuses sont des plantes dont les propriétés fixatrices d'azote peuvent contribuer à accroître la fertilité des sols. Tout pour plaire!

Pour en savoir plus : <http://www.fao.org/pulses-2016/fr/>



du côté des innovations

LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉTUDE

En 2014-2015, Agrobio Poitou-Charentes et ses partenaires ont lancé une étude sur le potentiel de développement de la bio dans les points de vente en circuits semi-longs et longs de l'ancienne région. L'étude a concerné 4 types de points de vente : les grandes et moyennes surfaces (GMS), les magasins bio, les artisans-commerçants et les petits commerces.

Elle a été réalisée auprès des bassins de vie ayant un « potentiel bio » moyen à fort dans l'ex-Région Poitou-Charentes. Il s'agit de 47 bassins sur 78, représentant 82% de la population. 114 enquêtes ont ainsi été réalisées.

Les objectifs ? Connaître l'état de la demande, mieux accompagner les filières en amont et cerner les besoins et attentes des magasins et de leurs clients vis-à-vis des produits bio.

De manière plus générale, le but est de proposer au client davantage de produits bio régionaux dans l'ensemble des points de vente.

Les enjeux d'une telle étude sont importants au vu des chiffres de consommation de produits bio et de leur croissance. En effet, dans un contexte économique morose, les ventes de produits bio croissent annuellement de 10 à 12% en région (chiffres Agence Bio). 33% de la population déclare acheter des produits bio chaque semaine.

Historiquement, les producteurs bio sont tournés vers la vente directe et les circuits courts. Toutefois, 80% des consommateurs

bio achètent aujourd'hui leurs produits en GMS, pour une valeur des ventes équivalente à près de 50%, alors que la vente directe ne représente que 13%. Aujourd'hui, les consommateurs déplorent trouver beaucoup de produits bio importés. Or, la production bio régionale existe et est en plein essor.

Il est temps de rapprocher l'offre et la demande en proposant des produits bio régionaux aux consommateurs de la région !

Cette étude a permis de mieux connaître les territoires avec leurs spécificités. Elle permet également de mieux estimer les besoins des populations et les particularités qui caractérisent les différents bassins de vie. 73 % des points de vente sondés souhaitent développer leur approvisionnement bio local.

Forts de ce travail, Agrobio Poitou-Charentes met actuellement en place un accompagnement spécifique des points de ventes en vue de favoriser l'offre de produits bio et locaux.

Ce travail d'analyse des points de ventes et de mise en relation avec les producteurs locaux est de nature à dynamiser les relations des acteurs du territoire dans le but de proposer aux populations des denrées de qualité produites près de chez elles.

LAURENT CHUPIN

CHARGÉ DE MISSION TRANSFORMATION
agrobiopc.transfo@orange.fr





dossier

LA BIO DANS LES PROJETS
DE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAUX

DES POLITIQUES LOCALES PLUS CIBLÉES POUR DÉVELOPPER LES CONVERSIONS

Pourquoi les mêmes politiques locales de développement de l'agriculture biologique ne produisent-elles pas partout les mêmes effets ? Comment expliquer l'essoufflement des dynamiques de conversion sur un territoire ? Alors que les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à investir le champ agricole et à s'engager dans des politiques de développement de l'agriculture biologique, sur les zones à enjeu eau et au-delà, une inconnue semble demeurer : comment construire autrement qu'à tâtons des politiques

locales efficaces pour déclencher des conversions ? Marie Buard, ingénieure agronome spécialisée en gestion durable des territoires ruraux, livre une étude qui apporte de solides éléments de réponse. Son postulat : tous les producteurs conventionnels sont potentiellement enclins à se convertir en agriculture biologique. Pour cela, les politiques publiques doivent distinguer parmi eux différents profils, qui nécessitent un accompagnement et des dispositifs différenciés.

TYPOLOGIE DES PRODUCTEURS CONVENTIONNELS, POURQUOI ?

Les conditions de réussite des politiques de développement de l'agriculture biologique sont à chercher dans les opportunités que proposent les territoires mais également dans les déterminants de la stratégie qu'adopte chaque producteur face à ces opportunités. Il ne faut en effet pas perdre de vue que la clé de la décision de conversion revient en dernier ressort au producteur qui y engage ou non son exploitation. D'où l'intérêt de mieux connaître les déterminants des stratégies des producteurs lorsqu'ils abordent une décision de conversion.

Or, on y trouve des éléments objectifs (techniques employées pour conduire l'exploitation, situation économie et financière par exemple) mais également des déterminants plus subjectifs (relations sociales et milieu socio-culturel, perception du territoire, etc.). Ces derniers doivent être pris en compte sous peine de passer à côté de puissants freins ou moteurs potentiels dans une décision de conversion.

Afin de proposer un outil d'aide à la décision mobilisable par les acteurs de terrain, notamment au sein des collectivités locales, l'étude propose de distinguer quatre profils type de producteurs. Cette typologie a été validée par une enquête qualitative réalisée auprès d'un échantillon de 40 producteurs installés sur un territoire à enjeu eau [1].

La typologie et les questionnaires d'enquêtes permettent d'évaluer la proportion de chacun des profils sur un territoire, sous réserve de réaliser l'échantillonnage dans le respect des règles statistiques.



Prudent ou entreprenant, insertion territoriale forte ou faible

Pour caractériser les différents profils de producteurs, Marie Buard les distingue selon deux axes : un axe qui concerne les tendances personnelles (prudent ou entreprenant) et un axe sur l'insertion territoriale (forte ou faible). À la croisée de ces deux axes se construisent quatre profils différents : l'Opportuniste (prudent à faible insertion territoriale), le Suiveur (prudent à forte insertion territoriale), le Militant (entreprenant à faible insertion territoriale) et le Manager (entreprenant à forte insertion territoriale).

L'étude valide l'hypothèse qu'à chacun des profils correspondent des conditions d'application de politiques locales différentes. Cette grille de lecture des politiques locales a été validée à dire d'expert sur trois territoires de références qui ont connu un fort développement de l'agriculture biologique [2].



À PROFIL DE PRODUCTEURS, POLITIQUES DIFFÉRENCIÉES

L'étude révèle qu'il faut respecter des conditions parfois très différentes selon les profils pour mettre en application efficacement les politiques d'un territoire.

Les politiques locales adaptées aux producteurs à tendance « Prudent » seront de préférence des solutions « clé en main », axées autour du terroir et de ce qui est familier à ces producteurs. Les changements doivent être progressifs, lents, et s'accompagner de garanties. La promotion de l'excellence et de l'innovation ne sont pas des arguments convaincants pour ces producteurs. Le militantisme et la marginalité les découragent. Les politiques locales peuvent avantageusement favoriser les actions en direction de leurs prescripteurs (coopératives...), qui sont les mieux placés pour les accompagner.

Au contraire, les politiques locales adaptées aux producteurs à tendance entrepreneuriale doivent valoriser leur esprit d'entreprise et leurs compétences managériales. Elles ont intérêt à valoriser l'innovation, la recherche et l'audace managériale que ce soit dans le domaine technique ou dans celui de la gestion. Les partenariats multiples, bien perçus par ces producteurs, sont à favoriser.

L'Insertion Territoriale dont il est question dans le deuxième axe est considérée du point de vue des agriculteurs et correspond souvent à l'insertion dans le milieu agricole. Pour susciter l'intérêt des producteurs à l'insertion territoriale faible, on peut valoriser les valeurs non spécifiques du territoire telles que la promotion de l'écologie, de l'alimentation saine, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, du cadre de vie, etc. Les acteurs

locaux n'étant pas particulièrement régulateurs dans les décisions de ces producteurs, la « couleur locale » risque plutôt d'être un frein à leur mobilisation. Ils apprécient par exemple les partenariats avec des acteurs dont l'action déborde les limites du territoire.

Au contraire, pour mobiliser des producteurs à l'insertion territoriale forte, les politiques locales ont intérêt à identifier des élus moteurs, bien ancrés sur leur territoire, et des agents référents en lien régulier avec les acteurs clés du monde agricole. Leur tissu relationnel, enraciné localement, s'étant construit avec des acteurs en accord avec les modèles dominants, ils attachent de l'importance à ce que des producteurs et des acteurs emblématiques de la vie agricole locale et traditionnelle soient au cœur des décisions et des actions. Les producteurs qui manifestent cette tendance apprécient les politiques qui font la promotion du patrimoine, des produits locaux, des productions dominantes.

L'étude aboutit à la création d'un outil d'aide à la décision capable de rassembler les conditions de mise en œuvre des politiques locales qui vont favoriser l'intérêt de tel ou tel profil de producteur pour la conversion. Actuellement, les territoires mènent des actions disjointes, sans les organiser vers la sensibilisation d'un profil en particulier et ces actions peuvent se contrarier. Ce travail permet de donner une cohérence nouvelle à des programmes d'action ou à la manière d'organiser la concertation en appliquant des politiques plus ciblées, selon une stratégie plus construite.

Et concrètement, que faire ?

L'outil qui est développé dans cette étude peut répondre à plusieurs objectifs :

Dans un premier temps, la démarche consiste à déterminer vers quel(s) profil(s) le territoire choisit de diriger sa stratégie de façon prioritaire. Dans cette première étape, il est utile de connaître la proportion des profils présents pour avoir une vision claire de la part des producteurs qui seront touchés par les actions. Le volet Producteur de l'étude met à disposition un questionnaire d'enquête et des grilles d'analyse des résultats.

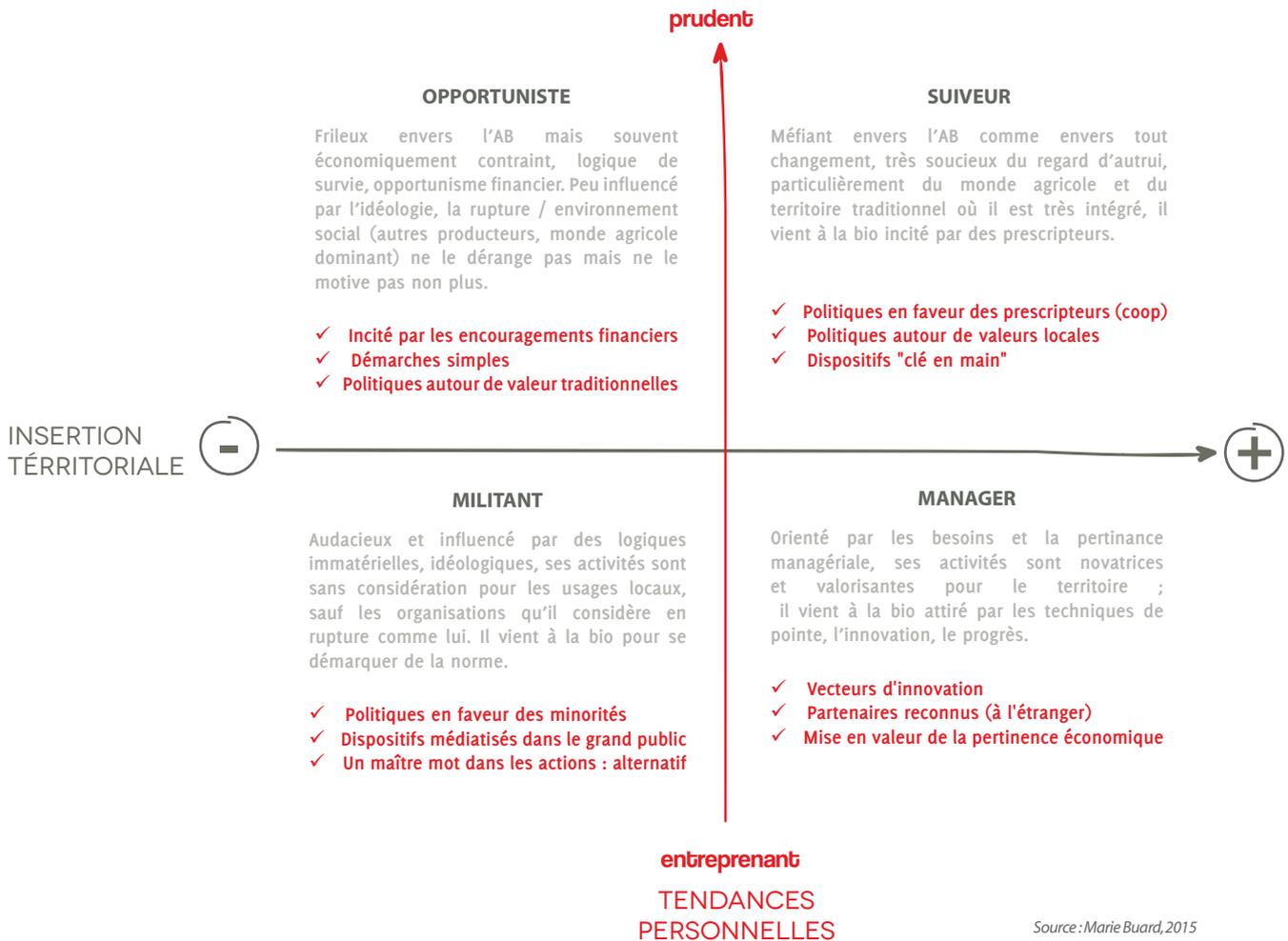
Dans un second temps, la démarche consiste à déterminer la stratégie la plus favorable pour mobiliser les producteurs du profil choisi et pour les intéresser à l'hypothèse d'une conversion. Dans cette seconde étape, le questionnaire Territoire peut diagnostiquer

la pertinence des actions déjà menées au regard du profil et envisager les ajustements possibles. La méthode permet aussi de prévoir de toute pièce un programme respectant les conditions favorables à la conversion du profil qu'on a choisi de favoriser. Cette opération peut se faire grâce aux grilles d'indicateurs Territoire qui compilent les conditions applicables de préférence à tel ou tel profil. Toutes les grilles et questionnaires sont visibles en annexe de l'étude (téléchargeable voir lien p.6).

L'étude donne l'exemple de conditions d'applications des politiques locales qui favorisent la conversion des profils les plus proches de l'agriculture biologique, ou de conditions qui favorisent les profils les plus nombreux d'un territoire.



EXEMPLES D'ACTIONS À METTRE EN PLACE ADAPTÉES AUX PROFILS DE PRODUCTEURS



Source : Marie Buard, 2015



en savoir +



Marie BUARD
marie.buard@orange.fr
06 43 83 97 83



Télécharger l'étude sur : <http://www.eauetbio.org/dossier-thématiques/sociologie-developper-conversion/>

NOTES

[1] Périmètre du contrat territorial Vienne Aval.

[2] Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois dans le Nord, Biovallée® dans la Drôme, et le Syndicat Mixte d'Étude et de Production et de Distribution d'Eau Potable de la Vallée de la Courance, en Poitou-Charentes.



ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'EAU SUR LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE



IL EST DÉSORMAIS ADMIS QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONSTITUE UNE SOLUTION PERTINENTE POUR PROTÉGER LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE (AAC) D'EAU POTABLE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES D'ORIGINE AGRICOLE. MAIS L'APPLICATION DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES AIRES DE CAPTAGES NE PORTE PAS TOUJOURS LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS. L'ÉTUDE [1] CONDUITE EN 2015 PAR DES CHERCHEURS DE L'INRA ET DE L'ISARA (CAROLINE PETIT [2], FABIENNE BARATAUD [3], PHILIPPE FLEURY [4], MARGUERITE-MARIE LARROQUE [5] ET AUDREY VINCENT [4]) ANALYSE LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE POUR COMBINER AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PROTECTION DE L'EAU SUR LES ZONES À ENJEU EAU POTABLE. CETTE ÉTUDE A FAIT L'OBJET D'UNE COMMUNICATION LE 28 AVRIL DERNIER À L'OCCASION DU COLLOQUE « SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES BIOLOGIQUES » À RENNES.

Le contexte est marqué à la fois par la volonté affichée des pouvoirs publics de faire évoluer les modes de production vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et un recours aux fertilisants et produits sanitaires qui en moyenne ne fléchit pas et continue à dégrader la qualité des eaux. Ainsi, 52% des captages profonds sont contaminés par les nitrates dont 6% sont impropres à la consommation, ce chiffre ne cessant d'augmenter. Côté Pesticides, 82% des eaux de rivières sont contaminées, portant à 50% seulement les eaux de surface en état chimique acceptable. 57% des forages profonds sont contaminés par les pesticides, un tiers des eaux profondes est dans un état médiocre.

Le coût de traitement de l'eau devient supérieur (2,5 fois d'après un rapport de la Cour des Comptes de sept. 2011) au coût théorique des mesures préventives et le bilan économique entre le supplément de production agricole permis par les produits phytosanitaires et le coût induit par leurs effets néfastes est négatif. Les prolongements du « Grenelle de l'environnement » ont conduit à l'identification de 1000 captages menacés en 2013, sur lesquels est déroulée une démarche normée : Mettre en place un comité de pilotage, définir l'aire hydrogéologique d'alimentation du captage, réaliser un Diagnostic Territorial Multi-Pression (DTMP), puis définir un programme d'actions selon un Contrat Territorial de bassin négocié entre différents maîtres d'ouvrages.

Le risque réglementaire (DCE [6], classement prioritaire Grenelle de certains captages, ZSCE...) confronte la collectivité aux politiques agricoles auxquelles elle doit alors se substituer, souvent sans en avoir acquis la légitimité ni les moyens, aggravant certaines crispations parmi les acteurs agricoles. Il faut une volonté régionale et politique de placer l'agriculture biologique en tête des dispositifs éligibles pour éviter que les aides bio ne soient plafonnées ou inférieures à certaines MAE sur les aires de captage.

Fin 2014, les études et diagnostics sur les AAC sont achevés à 87% mais on constate des retards dans la mise en œuvre des plans d'actions. Seuls 23% des bassins ont engagé leur programme d'actions. La plupart des programmes sont basés sur le volontariat. L'AB est majoritairement peu représentée dans les programmes d'actions, exception faite des sites pilotes eau et bio animés par la FNAB et pour lesquels des objectifs ambitieux et des programmes adaptés, parfois en dehors de la démarche normée, produisent des résultats indéniables sur l'accroissement de la SAU biologique.

La démarche AAC a été pensée dans un souci d'homogénéisation des procédures et d'appui aux collectivités sur les nouvelles missions qui leur étaient confiées. Mais c'est un modèle d'action assez rigide et normatif. Le format, centré sur le changement de pratiques et l'échelle, à la parcelle, ajoutés à des programmes d'actions pré-définis à l'issue du diagnostic agricole en fonction des dispositifs financiers mobilisables, contribuent à une standardisation des actions et à une faible adaptation aux contextes locaux ou au profil des agriculteurs. Une stratégie globale de territoire débordant le périmètre de l'AAC et intégrant les acteurs à la démarche serait plus efficace :

- La notion d'espace de projet déborde largement le périmètre hydrogéographique. Les espaces d'intervention des opérateurs des filières agricoles, les espaces de consommation des produits, l'espace légitime des collectivités locales, le lien avec les politiques publiques, la sphère identitaire du territoire sont autant d'espaces qui se chevauchent et dont la prise en compte est déterminante pour la réussite d'un projet de développement de l'AB autour d'une aire de captage. Les financements de l'Agence de l'Eau permettent de financer du conseil technique, des acquisitions foncières, des études ou encore de la communication mais ils sont limités pour prendre en compte l'ensemble des changements sociaux que suppose un développement significatif de l'AB.



- La dynamique et les réseaux d'acteurs, qui renvoient à la notion de profil d'agriculteur dans un secteur donné, débordent le cadre du diagnostic territorial de la démarche AAC et permettent d'appréhender comment adapter les politiques locales les plus favorables. Les programmes peuvent être conçus très différemment selon les profils.

Dans un bilan des expériences menées sur les sites pilotes « eau et bio », la FNAB relève aussi plusieurs déterminants importants pour la réussite d'un projet eau et bio : une forte transversalité avec le croisement de plusieurs enjeux, un portage politique fort et un accompagnement adapté sont requis, et encore rarement réunis autour du développement de l'AB.

La pollution d'origine agricole reste la première cause de non-conformité de la qualité de l'eau potable mais les échéances sont reportées à 2027 pour la reconquête de la qualité des eaux brutes alors que 5000 captages ont dû être

fermés en 15 ans. L'Agriculture biologique qui proscrit l'usage de pesticides et engrais chimiques présente des atouts et une opportunité pour un développement conséquent sur les territoires.

Mais protéger durablement la ressource en eau par l'AB nécessite de combiner plusieurs leviers autour d'un objectif clairement défini avec un engagement marqué de la collectivité en charge. Cela nécessite de sortir du cadre normé et d'avoir des objectifs ambitieux dans une approche transversale et territoriale, associant les acteurs concernés dans la durée et au-delà d'une consultation de principe, en dépassant le seul enjeu de la protection de la ressource.

MARIE BUARD

CHARGÉE DE MISSION TERRITOIRES
marie.buard-vab@orange.fr



Résumé des actes du colloque « Systèmes agricoles et alimentaires biologiques- Rennes - 28 avril 2016 / Pages 43 à 57

NOTES

[1] Agriculture biologique et protection de la qualité de l'eau : cohérence des politiques publiques et dynamiques d'agriculteurs [2] INRA, UMR SADAPT, PARIS [3] INRA, UR ASTER, MIRECOURT [4] ISARA Lyon [5] Eau de Paris, PARIS [6] Directive Cadre sur l'Eau

QUESTIONS À CAROLINE PETIT, CHERCHEUSE À L'INRA/AGROPARISTECH TRAVAILLANT SUR L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME AGRICOLE SOUS DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRAINTES (POLLUTION, URBANISATION, DEMANDES SOCIÉTALES ET RÈGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES)

Le point de départ de vos travaux est l'agriculture biologique dans les aires d'alimentation de captage d'eau potable. Vous avez comparé plusieurs expériences en France et en Allemagne. Qu'en est-il ressorti ?

Caroline Petit : Nous avons en effet étudié deux cas allemands (Munich et Augsburg) et plusieurs AAC en France. Les situations allemandes et françaises sont très différentes. Dans les deux cas étudiés en Allemagne, la ville gère l'eau à travers une régie privée. En tant que société privée, la régie peut passer des contrats avec les agriculteurs et rémunérer les bonnes pratiques de manière indépendante des aides européennes. Dans ces deux exemples, les villes sont gagnantes : cela revient moins cher de rémunérer les bonnes pratiques agricoles dans une approche préventive que de financer le traitement a posteriori de l'eau. Alors que ces deux zones partaient, au début des années 90, avec des moyennes de nitrates dans l'eau de 20 mg/l, aujourd'hui, elles se sont stabilisées à des niveaux inférieurs à 5 ou 10 mg/l.

Quelles leçons tirer de ces deux expériences ?

C.P : Un développement territorialisé de l'agriculture biologique nécessite de conjuguer plusieurs facteurs. D'abord, la préexistence de systèmes agricoles extensifs ou avec des pratiques proches du bio, facilite en général les conversions mais pas toujours. Il faut également une sensibilité des acteurs du territoire à l'agriculture bio, et en premier lieu, des agriculteurs. Ensuite, l'existence d'un véritable marché du bio à l'échelle régionale, avec des filières structurées, est indispensable.

Le marché est-il suffisant pour soutenir le développement de la bio ?

C.P : Non, le marché ne suffit pas : il faut des incitations financières à la conversion. Mais aujourd'hui focaliser sur la rémunération des agriculteurs en tant que producteurs d'eau de qualité revient à la situation critiquable de primer les agriculteurs qui s'engagent à diminuer leur impact, avec le risque de la déconversion si ces financements s'arrêtent. Pour réussir un engagement à long terme de la part des agriculteurs il faut plus qu'une simple incitation financière. D'où l'importance du rôle de l'animateur qui va travailler sur la sensibilisation et la prise de conscience.

Où en est-on en France ?

C.P : En France, on est dans la démarche des captages Grenelle : tout un dispositif institutionnel a été lancé. Mais les plans d'action agricoles considèrent la solution de l'agriculture bio comme minoritaire. Reconquérir la qualité de l'eau demande des changements forts. On a la preuve que la seule mise en place des simples bonnes pratiques agricoles n'est pas suffisant. Mais pour encourager la bio, il faut mener une réflexion transversale, à l'échelle d'une région ou d'un grand bassin. Il y a également énormément de parties prenantes dans les démarches AAC, avec des jeux d'acteurs complexes, qui peuvent conduire à des points de blocage. En ce moment on voit bien des controverses scientifiques sur certaines pratiques biologiques. Les détracteurs de la bio n'hésitent pas à s'en servir pour la démonter. On sent une crispation dans le milieu agricole qu'on peut bien comprendre. A mon avis, le changement de système donnerait une possibilité d'évolution dans ce contexte agricole. En France, il y a des expériences réussies quand les collectivités sont très engagées. Si aujourd'hui je peut mettre l'accent sur un aspect par rapport au début des recherches serait l'importance de l'investissement et de l'engagement des collectivités qui vont être des réels moteurs du changement.

Extrait d'un interview recueilli par Sophie Fabregat pour Actu-environnement en 2013, actualisé par TBL en 2016 suite à la publication des derniers travaux de Madame Petit.



NOURRIR LE MONDE ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, C'EST POSSIBLE !

NOURRIR LES HOMMES ET LES CHEPTELS, PRODUIRE DE L'ÉNERGIE, FOURNIR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, CRÉER DES LOGEMENTS, DES ROUTES, DES PARKINGS OU DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ : L'ESPACE AGRICOLE EST CONVOITÉ ET LE SERA DE PLUS EN PLUS.

On pourra nourrir toute la population en 2050 tout en respectant l'environnement ? L'équipe de Solagro s'est penchée sur la question au niveau de la France sur leur étude Afterres 2050. Ce rapport est disponible et ouvert à tous sur leur site. De leur côté Inra (Institut national de recherche agronomique) et Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ont posé la même interrogation à niveau mondial dans leur étude Agrimonde.

En 2050, nous serons dans l'Hexagone 72 millions d'habitants, disposerons-nous des surfaces nécessaires pour satisfaire, dans des conditions durables, nos besoins vitaux alors que l'artificialisation des sols réduit tous les ans de 60 000 à 70 000 hectares notre surface cultivable ?

Afterres 2050 est un scénario crédible et soutenable pour l'agriculture et l'utilisation des terres en France à l'horizon 2050. Ce scénario offre des pistes d'actions concrètes. Sur le plan agricole, l'agriculture conventionnelle devrait être minoritaire en 2050, laissant la place à un modèle dominant qui rassemblerait les meilleures pratiques et systèmes agricoles sur le plan environnemental : agroforesterie, travail simplifié du sol, production intégrée, agriculture biologique... ; sur le plan du régime alimentaire, pour pouvoir alimenter la population il faudra changer nos pratiques alimentaires : notre assiette devrait contenir plus de céréales, de légumineuses, des fruits, moins de sucre et jusqu'à deux fois moins de viande, se rapprochant du régime dit « méditerranéen ». Le gaspillage alimentaire devrait se réduire de plus de la moitié.

Si Afterres 2050 étudie la possibilité de nourrir les français, l'Inra et le Cirad ont modélisé le système agricole capable de nourrir la planète à l'horizon 2050. Agrimonde correspond à une analyse prospective des équilibres possibles des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux.

Deux scénarii divergents ont été étudiés ; le premier correspond à la prolongation des évolutions actuelles en production et alimentation dans un monde totalement libéralisé. Sur ce scénario les disponibilités alimentaires augmentent à l'échelle de la planète. La consommation

de produits animaux et la part de ceux-ci dans les rations augmentent aussi. Les systèmes de production agricoles sont fixés selon le modèle industriel, homogénéisés, avec un fort recours à la mécanisation, engrais, phytosanitaires et irrigation.

Dans le scénario inverse, les disponibilités alimentaires mondiales sont stabilisées. Elles diminuent dans les pays développés sous le jeu de deux mécanismes : d'une part, la baisse des pertes et du gaspillage aux stades de distribution et consommation et, d'autre part, l'efficacité des politiques nutritionnelles. La croissance de la production agricole est bien moindre dans ce scénario. Les rendements augmentent à l'échelle mondiale, mais de façon faible dans les pays occidentaux, Asie et en Afrique du Nord et Moyen Orient. Ils augmentent de façon nette en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. L'augmentation de terres cultivées s'opère presque exclusivement au détriment du pâturage ; ces surfaces sont cultivées de façon bien différente d'aujourd'hui en privilégiant les pratiques qui limitent les impacts négatifs sur l'environnement. Sur ce scénario les règles internationales autorisent des clauses au principe de libre échange en intégrant les enjeux environnementaux et en autorisant la protection des agricultures locales moins productives dans leur phase de développement.

Agrimonde montre que les deux scénarii proposés parviennent à répondre à la demande mondiale croissante en calories. En revanche, leurs implications économiques, sociales et environnementales au niveau local et global sont clairement distinctes.

Puisse ce débat encourager les agriculteurs à poursuivre leurs efforts ; aider les citoyens à les reconnaître et à assumer leur part du changement et enfin convaincre les décideurs de créer les conditions permettant d'accélérer les nécessaires transitions.

ZAÏDA ARNAU

CHARGÉE DE COMMUNICATION
agrobiods-zaida@orange.fr



en savoir +

www.inra.fr/Chercheurs-etudiants/Securite-alimentaire-mondiale/Tous-les-dossiers/Agrimonde-nourrir-le-monde-en-2050

http://solagro.org/images/imagesCK/files/presse/Dossier_presse_Afterres2050.pdf



ALBI VISE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE GRÂCE AU BIO ET AU GRATUIT !

Garantir à tous une alimentation saine et écologique, une grande ambition pour une grande ville ! Gros plan sur un pari génial et futuriste.

Quand la politique fait preuve de volonté, tout est possible. La preuve à Albi où les élus de la ville viennent de se fixer un objectif aussi concret qu'utile et ambitieux : parvenir à l'auto-suffisance alimentaire de toute la commune à l'horizon 2020 !

Concrètement, cette ville de 51 000 habitants veut réorganiser sa production agricole pour que 100% de ce dont elle a besoin soit disponible dans un rayon de 60km seulement !

«Je ne veux pas interdire les produits qui viennent de plus loin, rassure Jean-Michel Bouat, l'adjoint au maire en charge du dossier, mais le bilan carbone doit être l'affaire de tous». Deuxième objectif: sécuriser les approvisionnements en cas de crise alimentaire. «À Albi, on n'a que 5 jours de stocks de nourriture», déplore-t-il. Surtout, la course aux aliments sains dans les assiettes est lancée.

Avec la mise en place de circuits-courts, la ville d'Albi vise trois objectifs : réduire l'impact carbone lié aux transports de marchandise, sécuriser les approvisionnement en cas de crise alimentaire et s'assurer une meilleure qualité des produits consommés !

Mais attention, l'autosuffisance alimentaire ne se décrète pas : elle se construit à force de décisions nouvelles et pragmatiques. Ainsi, la ville d'Albi a déjà préempté 73 ha de friche à deux pas du centre-ville. Ces terrains seront mis en location, les exploitants devront s'engager à faire du bio et à réserver leur production au marché local. «Demain, on espère que notre cuisine centrale pourra absorber le surplus», confie Jean-Michel Bouat.

Depuis le début de l'année, 8ha ont déjà été cédés, et 7 emplois créés !

En marge de cette politique d'acquisition de terres agricoles, la ville d'Albi a aussi décidé de donner un coup de pouce aux Incroyables comestibles, un mouvement qui encourage la culture et la cueillette de fruits et de légumes bios partout et gratuitement ! Dans cette optique, les espaces verts communaux sont là aussi mis à disposition. Les habitants n'osent pas encore se servir dans ces potagers libres encouragés par la mairie. Il faudra donc un peu de temps, mais le mouvement est lancé !

Dernière étape pour parvenir à l'autosuffisance : convaincre la grande distribution de s'approvisionner auprès des producteurs locaux. Et, là aussi, c'est en bon chemin. Les consommateurs se détournent de plus en plus des produits venus de loin. Les grandes surfaces n'ont donc plus d'autre choix que de s'adapter ! «Tout ce que l'on fait là sert à déclencher une prise de conscience», pointe le maire adjoint. «Avec les agriculteurs dits «traditionnels», la démarche est parfois mal comprise». Mais en ces temps de crise, il croit en la force de l'exemple ; à l'émulation positive.

VU AILLEURS



Vous voulez étudier la faisabilité d'un programme de développement de l'agriculture biologique sur votre territoire ?

**Contactez nous :
FRAB ALPC
05 56 81 37 70
frab.alpc@gmail.com**



Source : Axel Leclercq apparu sur POSITIVR.FR le 18 avril 2016.

POSITIVR, site web d'information sur l'environnement et la société inspirantes, touchantes ou tout simplement une bouffée de positivisme.



notre cantine à l'heure du Bio

A LA CUISINE CENTRALE DE FLÉAC (16) MOINS DE GASPILLAGE, PLUS DE BIO !

LA MUNICIPALITÉ DE FLÉAC, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE M. ETIENNE, GÈRE UNE CUISINE CENTRALE QUI PRÉPARE LES REPAS POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES, LE CENTRE DE LOISIRS ET L'EHPAD SOIT 108 000 REPAS PAR AN. DEPUIS 2013, UN TRAVAIL SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EST RÉALISÉ PAR LE RESPONSABLE DE LA CUISINE : M. BAUD-BERTHIER ET SON ÉQUIPE. C'EST À LA SUITE DE CETTE ACTION QU'UN DÉVELOPPEMENT SUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS BIOLOGIQUES LOCAUX A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE. EN EFFET, LES MARGES DÉGAGÉES PAR LA GESTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ONT ÉTÉ RÉINJECTÉES POUR FAVORISER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ.



Les origines du projet

La commune de Fléac est investie depuis plusieurs années dans l'amélioration qualitative des repas, notamment via la charte du Plan National de Nutrition Santé ainsi que par le travail de produits bruts et frais. En 2014, lors du dernier trimestre, la cuisine centrale de Fléac se lance dans l'introduction régulière et progressive de produits biologiques après une première tentative dans les années 2000. Pour réaliser ce projet en limitant le surcoût, le pilier de la politique alimentaire de Fléac réside dans une sérieuse réduction du gaspillage alimentaire. L'ambition première étant la qualité de l'alimentation et le plaisir gustatif. A la clé, plus de 18 % du budget alimentaire consacrés aux produits biologiques en restauration scolaire en 2015.

Méthodologie

À l'origine de cette initiative, on retrouve Daniel Baud-Berthier, responsable de la cuisine centrale qui conçoit et produit avec son équipe plus de 100 000 repas par an. Titulaire d'un diplôme de comptabilité et gestion analytique, ce chef s'est méthodiquement lancé en 2013 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Première étape : caractériser ses déchets ! La maîtrise de son budget nécessite en effet une parfaite connaissance de la composition des coûts, de leur conséquences et de leurs variations à court et moyen termes.

Comme cela a été constaté à Fléac, le gaspillage alimentaire est un enjeu économique, environnemental et éthique, qui a lieu tout au long de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette. La campagne d'enregistrement des déchets en restauration scolaire a permis d'identifier trois phases critiques : la surproduction, la consommation partielle et les écarts d'effectifs. Les actions correctives mises en place comprennent donc une révision des grammages par type de produit et de catégorie de convives ainsi que la gestion des effectifs. En cuisine, la gestion de la surproduction passe par la maîtrise des techniques de cuisson, des impacts primordiaux des rendements et des pourcentages de pertes produits. La maîtrise des coûts suppose en effet une gestion fine au quotidien et l'adhésion des équipes.

En plus du travail sur le gaspillage alimentaire, et l'introduction des produits biologiques, la commune propose la diversification des apports protéiques par la valorisation des protéines végétales avec un menu sans viande par période de menus. Dans la même dynamique, la cuisine centrale de Fléac valorise désormais les bio-déchets de la restauration collective via le compostage in situ et le partenariat avec un chenil local.

Résultats

La première année, la réduction du gaspillage alimentaire a permis de dégager plus de 6 000 € de budget et de supprimer 2,5 tonnes de déchets.



Fort de son succès, la commune de Fléac a réinvesti cet argent dans une alimentation de qualité incluant des produits biologiques quasi-inexistants jusqu'alors. L'introduction de produits biologiques se concentre principalement sur la restauration scolaire. Toutefois, puisque la préparation a lieu sur le même site, l'EHPAD ainsi que le centre de loisirs bénéficient du rayonnement du projet.

De plus, afin de faire connaître les engagements et projets en cours, des actions de communication sont réalisées, parmi lesquelles l'affichage d'un plan menu clair et exhaustif, des réunions d'informations, des articles dans le journal de la commune, des activités sur l'équilibre nutritionnel et même... un concours de soupe !

Du côté des approvisionnements, la cuisine centrale s'est rapprochée de la plateforme de distribution 100% bio « Manger Bio Ensemble » qui fournit la restauration collective en privilégiant les producteurs locaux. Afin de commencer progressivement, les premières composantes introduites ont été le pain, les produits laitiers ainsi que les fruits et légumes frais. Depuis début 2016, l'épicerie, la viande et les volailles se sont ajoutées. Aujourd'hui, le chef de production souhaite diversifier et approfondir ses gammes.

La cuisine centrale de Fléac est donc un bel exemple qui donne des pistes de réflexion sur les solutions concrètes qui permettent de maîtriser son budget et ainsi favoriser une alimentation de qualité. Avec un tel investissement de la part de l'ensemble des acteurs de la restauration collective, nul doute que la commune atteindra en 2016 les recommandations du Grenelle de l'Environnement avec plus de 20 % de produits biologiques. Pour pérenniser cette démarche et prendre de l'ampleur, la prochaine étape sera donc de travailler sur la rédaction d'un marché public au-delà du seuil de 25 000 € prévu par le code des marchés publics.

Parole d'acteur, Monsieur Baud-Berthier chef de production: « Pour se lancer dans l'introduction de produits biologiques, le préalable est de trouver des sources d'économie afin de pouvoir les basculer sur des produits de qualité. Si on souhaite économiser sur la part alimentaire, la solution se trouve dans la réduction du gaspillage. Tout le monde peut obtenir un résultat, mais il faut éviter de tout vouloir faire d'un coup, mieux vaut être progressif et récurrent ».

KARLA BÉQUET

CHARGÉE DE MISSION DISTRIBUTION
agrobiopc.distribution@orange.fr



Fléac en chiffres

18% budget alimentaire consacré
aux produits biologiques

424 repas par jour

0.124€ surcoût par repas

6 200€ économisés en réduisant
le gaspillage alimentaire



Poitou-Charentes

**mangeons
BIO
ensemble**

Plateforme de distribution
de produits biologiques en
Poitou-Charentes pour la
restauration collective.

mangeonsbioensemblepc@orange.fr



PREMIER RESTAURANT SCOLAIRE BIO DE FRANCE MARSANEIX EN DORDOGNE

Jean-Marc MOUILLAC, le chef cuisinier du restaurant scolaire de Marsaneix, travaille depuis plusieurs années en direct avec des producteurs bio locaux pour s'approvisionner. Depuis 2009, il sert 140 repas par jour et fait une cuisine bio à 99 %. A Marsaneix, grâce aux circuits d'alimentation courts, les enfants mangent moins de protéines animales au profit des végétales, les produits frais sont goûteux et le bio devient économique : le repas bio revient à 2,12 €.

Le cuisinier vert a été distingué en 2013 grâce au référentiel «En Cuisine» élaboré par Ecocert pour la restauration collective. Ce label s'appuie sur un cahier des charges construit sur trois niveaux autour de l'engagement de la cuisine en faveur des produits bio et locaux, de l'aspect sain des produits servis et de la démarche en matière de protection de l'environnement engagée par l'établissement. Le niveau 1 valide l'usage de 10 % de produits bio et implique le passage à 20 % dans les 4 ans à venir. De même que le niveau 2, qui demande en plus que le gaspillage soit mesuré et fasse l'objet de mesures chiffrées de réduction. Enfin, au niveau 3, par exemple, les détergents écologiques deviennent obligatoires.

Jean-Marc MOUILLAC a obtenu le 3ème et dernier niveau de labellisation. Pour lui, «il n'existe pas de démarche équivalente pour la restauration collective bio et Ecocert est le seul à avoir défini à la fois des critères précis, exigeants, avec des objectifs chiffrés, et à venir contrôler de manière indépendante le fonctionnement du restaurant. Nous avons besoin de ce label pour montrer notre sérieux».



UNE PREMIÈRE QUI A DEPUIS FAIT DES ÉMULES INVITEZ-VOUS AU DÉBAT !

Le collectif Les Pieds dans le plat, dont Jean-Marc MOUILLAC fait partie, est un réseau national de cuisinier et diététiciens accompagnateurs de la restauration collective. Ce groupe de formateurs bio initié par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et par l'Institut de Formation de l'environnement (IFORE) suite à la loi du Grenelle de l'environnement, s'est depuis constitué en collectif pour fédérer d'avantages d'acteurs autour de la nutrition biologique et la restauration collective.

Concrètement, il intervient avec les chargés de mission des GABs et des GRABs lors d'accompagnement de collectivités :

diagnostics, suivis, sensibilisations, formations des personnels... En Dordogne, près de 150 cuisiniers de restauration collective ont été formés, en lien avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), pour introduire efficacement des produits bio locaux dans leur établissement.

7 établissements sont aujourd'hui labellisés en Dordogne : 3 au niveau 1 (restaurant engagé), 2 au niveau 2 (restaurant confirmé) et 2 au niveau 3 (restaurant exemplaire) et d'autres demandes sont en cours.



Réseau national de cuisinier et diététiciens accompagnateurs de la restauration collective sociale.

www.collectiflespiedsdansleplat.fr

STEPHANIE BOMME-ROUSSARIE
CHARGÉE DE MISSION RESTAURATION COLLECTIVE
promotion.bio@wanadoo.fr





zoom sur un territoire

RETROUVER LA VOCATION AGRICOLE DU TERRITOIRE

LE SYNDICAT MIXTE DE L'ANGOUMOIS (SMA) S'EST ENGAGÉ DANS UNE STRATÉGIE TERRITORIALE POUR L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT TRÈS AMBITIEUSE QUI PORTE DÉJÀ SES FRUITS.

Le Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA) réunit 38 communes de quatre intercommunalités de Charente (Grand Angoulême, Braconne-et-Charente, Charente-Boëme-Charraud et Vallée de l'Échelle). Dès 2013, le SMA a engagé un travail sur le schéma de Trames Verte et Bleue de l'Angoumois, en lien avec le milieu agricole, pour répondre aux enjeux du SDAGE 2016-2021. Les pressions de prélèvement et la pollution des masses d'eaux de surface et souterraines ont été l'élément déclencheur. En effet, le territoire du SCoT est au cœur de nombreuses vallées, affluentes du fleuve Charente. De plus, l'Angoumois est situé en amont du bassin d'alimentation de captage de Coulonge Saint Hippolyte (Charente Maritime), sur des zones à forte vulnérabilité pour la qualité de leur eau potable. Cet enjeu de solidarité de bassin de production et de bassin de consommation s'ajoute aux enjeux propres du territoire.

Dans un premier temps, les problématiques environnementales ont été prises en compte dans les documents d'urbanisme avec la volonté de sensibiliser et de préserver les corridors écologiques existant et d'accompagner la réduction des pollutions diffuses d'origine non agricole (notamment les usages des collectivités locales). Il est apparu ensuite qu'il existait un fort enjeu à accompagner des changements de pratiques agricoles sur le territoire. La mobilisation des élu-es autour de ces questions a amené le SMA à intégrer le réseau national des sites pilotes « Eau & Bio », animé par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).

Dans ce cadre, le SMA s'est inspiré d'autres expériences du réseau pour monter un projet, en partenariat local avec AgroBio Poitou-Charentes et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le SMA et la FNAB ont signé en décembre dernier une convention d'engagement pour le développement de l'agriculture biologique, au profit de la qualité du cadre de vie, de l'eau et des milieux aquatiques. La démarche « Eau & Bio » en est à ses prémices, le présent est à la construction des partenariats, le partage des enjeux et l'élaboration d'un plan d'actions phasé pour les 3 années à venir.

En parallèle, le SMA coordonne depuis 2013 un partenariat entre certaines communes du territoire pour fonder la charte : « Bien manger à l'école ; c'est l'affaire de ma commune » dans le but de promouvoir une restauration scolaire de qualité. En 2015, cette action a été lauréate de l'appel à projet DRAAF « Justice sociale, éducation alimentaire et ancrage territorial de



l'alimentation», déclinaison régionale du Plan National pour l'Alimentation.

La démarche s'est montée en étroit partenariat avec GrandAngoulême et son projet de filière économique agricole de proximité.

Un comité de pilotage agricole est en cours de constitution avec les partenaires économiques des principales filières du secteur : productions de viande, de lait, de noix ou de cognac par exemple. Un tel projet n'est pas envisageable sans les opérateurs des filières, y compris dans une approche de filières de proximité.

La fusion au 1er janvier 2017 des trois communautés de communes et de la communauté d'agglomération Grand Angoulême, formant le SCoT, induit une dissolution du Syndicat Mixte de l'Angoumois. Aussi, ce projet est repris dans son animation et pilotage par la nouvelle intercommunalité, ne changeant en rien la méthodologie engagée.

Une démarche globale en faveur du développement de l'Agriculture Biologique, une volonté forte des élus, les conditions du dialogue territorial en associant les acteurs économiques, et une réflexion sur la méthodologie de projet, les ingrédients d'un projet gagnant sont réunis, c'est une initiative à suivre.

MARIE BUARD
CHARGÉE DE MISSION TERRITOIRES
marie.buard-vab@orange.fr





DES TERRITOIRES SOURCES D'INSPIRATION

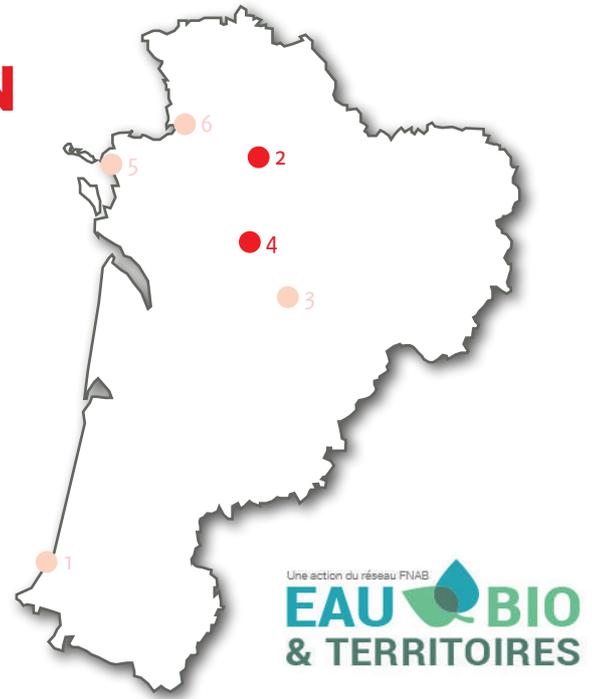
S'INFORMER ET TROUVER LES OUTILS POUR AGIR POUR LA PROTECTION DE L'EAU ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL VIA L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.

Le réseau des sites pilotes Eau & Bio – animé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) depuis 2010 – est un réseau de co-production, de mutualisation et d'expérimentation.

Il réunit les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique agricole – plus particulièrement l'agriculture biologique – dans un contexte de protection ou de reconquête de la qualité de l'eau.

Ce réseau est représentatif de la diversité des systèmes agricoles, des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques (périmètre de protection, aire d'alimentation de captage, bassin versant...), ainsi que des structures politiques et administratives (communes, intercommunalités, parcs naturels régionaux, autres établissements publics de coopération intercommunale).

L'objectif du réseau de sites pilotes est d'illustrer la faisabilité de la protection ou de la reconquête de la qualité de l'eau via le développement de l'agriculture biologique, de créer de nouveaux outils et des expérimentations novatrices, ainsi que de valoriser et faire connaître ces projets exemplaires pour démultiplier leur mise en œuvre à d'autres territoires.



SITES PILOTES "EAU & BIO" EN NOUVELLE AQUITAINE

- 1- Syndicat mixte du bassin versant de la Nive
- 2- Syndicat d'eau d'assainissement des Sud-Vienne (Civray)*
- 3- Syndicat mixte départemental des eaux de Dordogne
- 4- Syndicat mixte de l'Angoumois*
- 5- Ville de La Rochelle
- 6- Plaines et vallées de Niort

*- en cours de signature

en savoir +
www.eauetbio.org

dans le même sens



COUP DE FOURCHETTE POUR LE CLIMAT

Le Réseau Action Climat France a édité un guide pour comprendre l'impact de notre alimentation sur le climat. Ce guide montre du champ à la poubelle, en passant par l'assiette, comment notre système agricole et alimentaire a d'importants impacts environnementaux et sanitaires. Il est devenu incontournable et urgent de mener des politiques agricoles mais aussi de faire des choix alimentaires pour lutter contre les changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques est l'affaire de tous ! Toutes les informations sur www.rac-f.org

O PHYTO 100% BIO

Les associations Bio Consom'acteurs, Agir pour l'Environnement et Générations futures ont réalisé un kit destiné aux collectivités pour qu'elles s'affranchissent définitivement des pesticides et intègrent l'alimentation biologique dans leur restauration collective. Financement de la démarche, méthodes alternatives, sensibilisation des agents et de la population... Le kit collectivités aborde tous les sujets pouvant freiner les élus locaux, services techniques et gestionnaires de restauration collective dans le développement de l'agriculture biologique et la suppression des pesticides quelle que soit la taille de la commune. Vous êtes intéressés par ce kit ? Contactez-nous.



• FRAB ALPC •

un réseau de spécialistes pour vous accompagner

LES 6 ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET

1
Construire un projet global et ambitieux : rassembler les acteurs autour du projet, des consommateurs aux producteurs en passant par les élus et les techniciens des services concernés.

2
Agir sur le développement de la production : activer une économie locale, durable, abondante et variée, pour sécuriser les filières et garantir l'accès aux ressources vitales.

3
Agir sur la demande des consommateurs et des usagers : comprendre les attentes, généraliser les aliments biologiques en restauration collective, former les personnels et les convives, multiplier les sources d'approvisionnement.

4
Avancer progressivement : fixer des priorités, des étapes, inscrire le projet dans le temps pour accompagner les changements, lever des aprioris et permettre de nouvelles avancées.

5
Maîtriser les coûts : consacrer des moyens humains et financiers pour accompagner des projets vers l'autonomie, pour réaliser des économies, pour anticiper l'évolution des réglementations.

6
Maîtriser les coûts : consacrer des moyens humains et financiers pour accompagner des projets vers l'autonomie, pour réaliser des économies, pour anticiper l'évolution des réglementations.

Août 2016

Territoire BioLogique

est édité par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de l'Aquitaine / Poitou-Charentes / Limousin

6 rue Château Trompette - 33000 Bordeaux

N° SIRET 531 163 939 00014

www.bio-aquitaine.com / www.penser-bio.fr

Tél. : 05 56 81 37 70 - Port. : 06 30 77 90 12 - frab.alpc@gmail.com

Directrice de la publication : Sylvie Dulong

Ont contribué à ce numéro :

Textes : Zaïda Arnau, Karla Béquet, Marie Buard, Laurent Chupin, Stéphanie Bomme-Roussarie

Illustrations / Photos : Bio d'Aquitaine, Agrobio Poitou-Charentes, FNAB

Conception graphique : Maéva Debordes - Mise en page : Charlène Baraton

SOUTIEN FINANCIER

